

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, a annoncé aujourd'hui qu'au terme de discussions prolongées, le Canada et les États-Unis ont conclu un échange de Notes diplomatiques concernant l'établissement d'un plan d'urgence conjoint canado-américain en cas de pollution des eaux par des hydrocarbures et d'autres substances nocives.

L'échange de Notes constitue entre le Canada et les États-Unis un accord prévoyant la promulgation du Plan d'urgence par le ministère canadien des Transports et par la Garde côtière des États-Unis et son maintien en vigueur afin de coordonner les mesures à prendre face aux menaces réelles de pollution des eaux qui présentent un intérêt commun pour les deux pays. Les eaux visées par les stipulations du Plan comprennent les Grands Lacs et les eaux situées au large des côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Le Plan s'appliquera également aux détroits de Juan de Fuca et de Rosario entre autres.

Le ministère des Transports et la Garde Côtière des États-Unis seront chargés d'administrer le Plan et de le maintenir en vigueur tel qu'il a été promulgué ou qu'il sera modifié de temps à autre. Monsieur Mitchell Sharp et Son Excellence M. William J. Porter, ambassadeur des États-Unis au Canada, ont respectivement signé au nom du Canada et des États-Unis l'échange de Notes constituant un accord entre les deux pays.

M. Sharp a accueilli la ratification de cet accord comme étant un pas important vers une coopération active visant à réduire les menaces que constituent pour les eaux canadiennes et américaines et leurs littoraux les déversements accidentels de pétrole et d'autres polluants. Le Plan d'urgence assurera également une certaine coopération en ce qui touche l'utilisation de l'équipement et la coordination du personnel lors de tout accident qui pourrait survenir dans les eaux visées par le Plan.

Le Plan d'urgence sera signé et promulgué aujourd'hui par le commandant de la Garde côtière des États-Unis et par l'administrateur du transport maritime du Canada du ministère des Transports.